



Rapport annuel d'activités

2020

Introduction

Au Togo, tout comme dans beaucoup de pays, la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales. Elle est également un obstacle à la réalisation l'égalité genre, au développement, à la paix et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles. Aujourd'hui le nombre de femmes et filles victimes de violences sous diverses formes au sein des foyers, sur les lieux de travail, dans les écoles et au sein des populations augmentent de façon significative.

Malgré la ratification des conventions internationales, et l'amélioration l'arsenal juridique au niveau nationale de lutte contre toutes formes de discriminations à l'égard des femmes et des filles, elles sont encore confrontées à des défis liés à l'augmentation des inégalités du genre, d'accès aux ressources, aux opportunités économiques, la faible représentation dans les sphères de prises de décision et la participation à la vie politique et publique.

La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays. Une gestion et une administration transparente et responsable et un développement durable dans tous les domaines ne seront possibles que si les femmes ont plus de pouvoir d'action et plus d'autonomie et si elles jouissent d'une meilleure situation sociale, économique et politique..." Ainsi, la faible proportion de femmes dans les sphères de prises fait apparaître l'existence d'obstacles d'ordre structurel et des comportements discriminatoires des pratiques sociales, qui constituent un enjeu majeur de combat contre les inégalités de genre.

La situation sociale et économique des femmes et des filles s'est aggravée par la pandémie du Covid 19 avec la prise des mesures restrictives par le gouvernement pour limiter les risques de propagation de l'infection qui a eu des conséquences sur leurs revenus et à augmenter des tensions au sein des ménages et des populations (coups, blessures , abus sexuels, viols).

Convaincus que le développement complet d'un pays, le bien-être des populations demandent, le respect de l'intégrité et de la dignité humaine, le leadership et l'autonomisation des femmes et leur participation maximale dans tous les domaines, le GF2D, le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement(GF2D) s'est engagé à relever les défis à travers les activités des programmes et projets pour lutter contre l'ignorance juridique , l'inégalité de genre, la participation de la femme à la vie sociale et politique et le développement du leadership des jeunes , l'autonomisation économique.

Le présent rapport rend compte des activités menées par les quatre (04) programmes à savoir : le programme des services juridiques, le programme d'éducation civique pour les femmes, le programme socio-économique et le programme des jeunes. Il est articulé autour de 03 points : le bilan des activités menées, les difficultés rencontrées et les perspectives

Bilan des activités

Les activités réalisées s'articulent principalement autour des quatre programmes du GF2D: (i) le programme des services juridiques, le programme d'éducation civique pour la femme, le programme socio-économique et le programme des jeunes.

2.1. Les activités réalisées et résultats obtenus

Programme des Services Juridiques

L'ignorance et la méconnaissance des droits par les populations conduisent une violation des droits humains notamment ceux des femmes et des filles. Dans le but d'apporter une réponse appropriée aux violences basées sur le genre, le GF2D à travers ce programme apporte des informations nécessaires aux femmes pour le respect et la pleine jouissance de leurs droits ainsi qu'une assistance juridique aux survivantes et

Objectif du programme : Lutter contre l'ignorance juridique des femmes et apporter une assistance juridique aux femmes et filles victimes de violences.

- **Les centres d'écoute et d'assistance juridique**

Les centres d'écoutes et d'assistance juridique représentent l'un des services prioritaires du programme des services juridiques du GF2D. Ils offrent à ses visiteurs des services d'écoute, de conseil, de règlement à l'amiable (conciliation). Au-delà de cet accompagnement, des émissions radiophoniques, une foire annuelle et des journées portes ouvertes sont organisées pour mieux sensibiliser les populations, particulièrement sur les droits de la femme et rapprocher le service juridique des communautés.

En termes de résultats obtenus : **1071** cas au total ont été enregistrés et traités au niveau des six centres d'écoute et d'assistance juridique (Lomé, Aného, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé et Bafilo).

	Lomé	Aného	Tsévié	Bafilo	Kpalimé	Atakpamé	Total
Succession	48	00	07	03	3	00	61
Violences physiques	53	14	20	39	01	03	130
Violences psychologiques	165	30	47	18	15	35	310
Garde d'enfants	43	06	00	09	02	00	60
Violences économiques	130	52	35	14	08	28	267
Violences sexuelles	17	00	00	03	00	00	20
Autres motifs	168	02	18	19	05	02	214

Sources : Données des 6 centres d'écoute ; 2020

Analyse des données du tableau des consultations aux centres d'écoute et d'assistance juridiques

Selon les résultats des consultations juridiques, psychologiques, les causes des violences sont multiformes. On remarque un taux plus élevé de cas de violences psychologiques (il s'agit des injures, insultes, dénigrements, manque de dialogue /communication de la part des conjoints, famille etc) et de violences économiques (refus de paternité et de prise en charge d'enfants, refus de pension alimentaire pour la famille, refus de paiement de scolarité ou d'inscription des enfants à l'école, refus de payer les consultations médicales et ordonnances, refus pour la femme d'exercer une activité génératrice de revenu, fermeture de boutiques/ateliers etc.). Des problèmes liés à la succession et à la garde d'enfants ont été également traités.

En dehors des motifs de consultation mentionnés ci-dessus, les centres d'écoute reçoivent également des demandes d'aide à l'établissement de jugements supplétifs et de certificats de nationalité, de conseils sur l'éducation des enfants, les conflits de travail, la recherche d'emploi, de demande d'aide financière etc. Ces informations sont inscrites dans la rubrique « Autres motifs »

Pour permettre de collecter des informations plus précises et avoir des données plus fiables et désagrégées, le Ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'alphabétisation avec l'appui financier de l'UNFPA a organisé à l'endroit des acteurs des centres d'écoute **le 15 Décembre 2020 à Atakpamé**, une formation sur l'utilisation des nouveaux outils harmonisés élaboré pour le rapportage des données des centres d'écoute. Ces outils ont pour avantage de faciliter l'enregistrement des cas des centres d'écoute afin de mieux les capitaliser. Au total 8 gestionnaires du centre d'écoute (parajuriste), 1 juriste et un spécialiste de la collecte et analyses des données des centres d'écoute

- **Projet d'assistance pour les survivantes de violence par le biais de la solution numérique : WhatsApps Chatbot automatisé dénommé « AKOFA »** avec l'appui technique et financier de l'UNFPA

Durant cette période de la pandémie au Covid 19, les mesures restrictives prises par le gouvernements (le couvre-feu, le bouclage de certaines villes) ont eu des conséquences sur les activités économiques avec une baisse des revenus . La promiscuité au sein des foyers a créé des tensions additionnelles avec une augmentation inquiétante des violences faites aux femmes et aux filles.

Ces violences, souvent physiques ou sexuelles (abus sexuels, coups, viols conjugaux), prennent aussi la forme de violences verbales, contribuant ainsi à augmenter le niveau de stress des femmes en étant victimes. Les jeunes filles sont aussi plus exposées aux risques d'inceste et de violences sexuelles qui entraînent une augmentation des cas d'avortements clandestins et de grossesses précoces.

Dans le souci de digitaliser les services offertes par les centres d'écoute et de les rendre plus accessibles aux populations en cette période de la pandémie au Covid 19 avec le respect des mesures de prévention en vigueur , le GF2D a initié avec l'appui technique et financier de l'UNFPA, la mise en place d'un système d'alerte précoce basé principalement sur le numérique, ainsi que le renforcement des systèmes d'information par une meilleure offre de service aux femmes et aux jeunes filles victimes de violences y compris les auteurs.

Ce projet d'assistance virtuelle pour les survivantes de violence par le biais de la solution numérique dénommé « AKOFA » a pour objectif principal de renforcer le mécanisme de lutte contre les violences faites aux femmes et filles à travers les technologies de l'information et de la communication.

En termes de résultat obtenus : 758 personnes ont sollicité l'assistance de nos services juridiques parmi lesquelles on dénombre 118 cas de violences multiformes, 338 demandes d'informations, 15 demandes d'appui financier et 231 tests de la plateforme.

- **Projet « Ensemble pour protéger les femmes et jeunes filles des VBG amplifiées par la COVID 19 »** avec l'appui financier de Carrefour International

La pandémie du Covid 19 a affecté la dynamique sociale. Les mesures d'urgence sanitaires imposées par le gouvernement notamment la restriction de la circulation et le bouclage de certaines villes affectent la mise en œuvre d'un certain nombre de services offerts par les centres d'écoutes et d'assistance juridiques et les activités de sensibilisation de masse des populations.

Conscient des risques de propagation rapide de la pandémie et l'augmentation de la violence basée sur le genre, notamment les violences conjugales, le GF2D s'est engagé à assurer une permanence des services des centres d'écoutes pour recevoir les cas urgents de survivantes de violences dans de meilleures conditions de respect des gestes barrières de prévention de la COVID-19.

C'est dans ce contexte que le GF2D en partenariat avec Carrefour International a mise en œuvre un projet intitulé « **Ensemble pour protéger les femmes et jeunes filles des VBG amplifiées par la COVID 19** » dont l'objectif principal est de garantir la continuité des services offerts aux survivantes de violences basées sur le genre en dotant les six (6) centres d'écoute du GF2D des dispositifs de prévention d'infection à la COVID-19.

En termes de résultats obtenus :

- Douze (12) émissions radiophoniques sont animées par les parajuristes des centres d'écoute et d'assistance juridiques sur les radios communautaires en français et en langues locales. Ces émissions porteront sur le respect des gestes barrières, la protection des personnes vulnérables et surtout la réduction des violences basées sur le genre.
- Cinq milles (5000) masques seront confectionnés et mis à la disposition des dix (6) centres d'écoute (Lomé, Tsévié, Aného, Atakpame, Kpalimé, Bafilo) pour préserver la santé du personnel et des survivants-es de violence basée sur le genre et autres visiteurs des centres d'écoute.
- Deux (2) cloisons de protection en plexiglas ont été fabriquées et posé au centre d'écoute de Lomé
- 25 clubs d'autonomisation de filles ont bénéficiés des masques et savons
- Deux (2) dispositifs de lave- mains ont été mis à la disposition du centre d'écoute de Lomé

- **Fonds d'assistance juridique aux femmes et aux filles, financé par la coalition FAJVV**

Cette action a été formulée dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux filles et femmes et pour appuyer l'action du Gouvernement à réaliser ses engagements nationaux et internationaux en vue d'une meilleure protection des droits de la femme et des enfants.

Le projet est créé grâce à un partenariat entre le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, PLAN International TOGO, le GF2D,

la Banque Orabank, la Société Sodigaz et la Société POMAR, qui sont les membres fondateurs. Par ailleurs pour une plus large défense des droits de la femme et de l'enfant, les organisations telles que FAWE (Forum des Femmes Africaines Éducatrices), FODDET (Forum des Organisations de Défense des Droits des Enfants au Togo) et le Centre KEKELI y sont associés.

En termes de résultat obtenus : 4 cas dont deux (2) cas de violences sexuelles (viol et avortement forcé sur les femmes survivantes) un (1) cas de violence économique (licenciement abusif au travail sans motif réel ni paiement d'indemnité) et un (1) cas de garde d'enfants tous en instance au Tribunal de première instance de Lomé.

Programme Socio-économique

Objectif du programme : Améliorer du statut social et l'autonomisation économique de la femme.

- **Projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Afrique francophone et en Haïti** en partenariat avec ONU Femmes avec l'appui financier du Fonds français Muskoka

L'autonomisation économique des femmes est une condition indispensable à l'instauration d'un développement durable et la réalisation de l'objectif 5 des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui est de parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes.

En termes de résultats : 182 femmes dont 50 filles mères (tantines) ont bénéficié un appui financier pour renforcer leurs activités génératrices de revenus (AGR) et ont pris part aux douze (12) séances mensuelles de groupe de parole (conseils pour une meilleure gestion des activités , la prévention des violences conjugales et l'éducation des enfants) à Lomé, Tsévié, Vogon, Sokodé, Bafilo, Guérin Kouka et Mango

- **Initiative Kilimandjaro : "Les femmes au sommet du monde" avec l'appui financier de WILDAF-AO**

En vue de répondre aux besoins des femmes du secteur agricole, un plaidoyer sous régional sur l'impact de la Covid-19 a été lancé à l'endroit des décideurs et partenaires techniques et financiers pour alerter sur la situation critique de l'impact de la covid-19 sur les femmes dans toute leur diversité en Afrique de l'Ouest : agricultrices, commerçantes, femmes dans les communautés de pasteurs, dans les coopératives, vivant dans les zones urbaines ou rurales.

C'est dans la logique d'appuyer les femmes dans leurs différents mécanismes d'adaptation que le GF2D aux côtés du WiLDAF-AO, a organisé le 29 octobre 2020, une journée pour permettre de recenser les nombreux problèmes qui sont apparus en cette période et mener des échanges et réflexion pour des actions de plaidoyer.

En termes de résultats obtenus

- Le niveau de mise en œuvre de la charte des demandes au niveau national est évalué par une vingtaine de coopératives agricoles répartis sur le territoire ;
- Un document de plaidoyer est élaboré à l'endroit des décideurs pour l'accélération de la mise en œuvre des recommandations de la Charte et aider les femmes du secteur agricole à faire face aux défis liés à la pandémie de Covid-19.
- **Projet / Engageons-nous pour l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens aux postes frontaliers de Kwadjoviakopé/Aflao, Sanvée Condji-Hilla Condji et Cinkasse** avec l'appui financier de l'Ambassade des Pays Bas à Accra au Ghana

Les Etats membres de la CEDEAO, se sont engagés dans un processus de constitution d'un espace économique régional par l'adoption le 30 Mai 1979, d'un Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement

Cependant, plus de quatre décennies après l'adoption de ces instruments juridiques, les tracasseries aux postes frontaliers et sur les routes démontrent qu'il existe encore des entraves à la libre circulation des personnes et des biens aux postes frontaliers de l'espace communautaire de la CEDEAO.

L'objectif général du projet est de contribuer à la libre circulation des personnes aux frontières de Sanvée Condji/Hilla Condji, Kwadjoviakopé/Aflao et Cinkasse conformément aux instruments juridiques de la CEDEAO.

En termes de résultats : 386 jugements supplétifs et 270 certificats de nationalité sont établis pour les femmes et filles du secteur informel à Lomé, Cinkasse et Aného pour une meilleure mobilité dans l'espace communautaire.

- **« Promotion d'une citoyenneté communautaire à travers la sensibilisation sur la carte d'identité biométrique et la lutte contre les tracasseries aux postes frontaliers du Togo » en partenariat avec l'OIM avec l'appui financier de l'Union européenne et la Commission de la CEDEAO**

Pour la mise en place des unités de suivi de la libre circulation des personnes et des biens aux postes de frontière de Kwadjoviakopé et de Sanvée Condji, il était convenu lors des rencontres d'échanges avec les délégations de l'OIM et de la CEDEAO, de procéder à un transfert des matériels et équipements au Comité interministériel de coordination et de suivi des activités de migration et développement.

En termes de résultats obtenus : Les matériels et équipements suivants (**7 bureaux, 7 fauteuils, 2 hautparleurs, 1 ordinateur portable, 3 portables infinix hot 10, 2 taklie Walkie baofen avec écran**) sont remis au bureau du Comité interministériel de coordination et de suivi des activités de migration et développement lors d'une cérémonie de remise officielle organisée de 09 décembre 2020.

Programme d'Education civique pour les femmes (PECIF)

Objectif du programme : Promouvoir la participation des femmes à la vie publique et politique

- ✓ **Académie de formation politique des femmes et jeunes filles en leadership politique avec l'appui financier de la Fondation Hanns Seidel**

L'objectif principal de programme est de contribuer au renforcement des capacités des élues locales pour leur participation efficace à la gouvernance locale et au développement de leurs communautés.

Cinq (5) ateliers de renforcement de capacités des femmes et jeunes filles élues conseillères aux élections locales de 2019 ont été organisés à Lomé (21 au 23 juillet 2020), à Atakpamé (11 au 13 août 2020) à Dapaong (07 au 09 octobre 2020) à Kpalimé (13 au 15 octobre 2020) et à Kara (11 au 13 novembre 2020) .

Les modules facilités lors de ces sessions de ateliers portent sur :

- Femme et Gouvernance locale
- Cadre juridique et institutionnel de la décentralisation et de la gouvernance locale
- Administration communale et
- Gestion financière des communes

En termes de résultats obtenus :

- 144 participantes dont 4 maires ont participé aux cinq (5) ateliers organisés à Lomé, Atakpamé, Dapaong, Kpalimé et Kara.
- Les capacités des élus locales sont renforcées sur les modules portant sur : femme et gouvernance locale, cadre juridique et institutionnel de la décentralisation et de la gouvernance locale, administration communale et la gestion financière des communes.
- Une plateforme des élus locales est créé pour une synergie d'action ;

Quelques témoignages des élues locales

- Mme Essi BOSSOU-SOEDJEDE, conseillère au Golfe 5 : « cette formation m'a permis d'être bien aguerri pour pouvoir bien mener mon travail dans ma commune même n'étant pas dans l'exécutif. A travers les modules, je suis motivée à soutenir d'autres femmes et jeunes filles qui ne s'intéressent pas à la politique de s'impliquer tout en apportant leur pierre à la construction de notre pays. »
- Mme Dédé MENSAH, conseillère Golfe 6 : « je me sens encore plus engagée à travers cet atelier de formation à mieux travailler au côté de ma population. Le fait d'être réunie avec d'autres conseillères de d'autres localités, m'a également permis de comprendre l'enjeu auquel fait face les femmes élues dans les communes et ainsi de pouvoir œuvrer ensemble pour le développement de nos communes respectives. »
- Mme AGBADA, maire de la commune de Sotouboua 2 : « cette formation m'a renforcé pour pouvoir bien diriger ma commune et je souhaiterais que le GF2D organise d'autres ateliers allant dans ce sens pour pouvoir encore plus me renforcer étant donné que nous sommes les premières femmes élues conseillères et n'ayant pas encore d'expérience requise en la matière. »
- Mme LADANI, maire de la commune de l'Oti 2 : « depuis que nous sommes élues conseillère et ensuite maire, c'est la première formation qui m'offre cette opportunité de connaître plus mon rôle dans la gestion de ma commune. Je promets de mettre en pratique les acquis de cette formation pour pouvoir impacter les autres femmes pour les prochaines élections afin que nous soyons plus nombreuses en tant que conseillères et maire dans ma région. »
- ✓ **« Projet d'appui à la promotion de l'équité-genre dans la Préfecture des Lacs » financé par Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA).**

Objectif du projet : Contribuer à l'amélioration des rapports sociaux entre les hommes et les femmes pour un développement du leadership citoyen durable.

Principaux résultats obtenus

- Les capacités organisationnelles et opérationnelles de 09 organisations féminines ont été renforcées sur les techniques et outils de gestion de la vie associative et leur implication dans la gestion des affaires publique.et politiques.
- Deux (02) clubs scolaires d'autonomisation de jeune fille ont été renforcés pour le développement d'une citoyenneté responsable et une meilleure participation à la gestion de la vie publique.

- 20 acteurs (élus locaux et représentantes des organisations féminines) ont été renforcés pour la prise en compte du genre dans toutes les sphères décisionnelles et dans les plans de développement communaux (PDC) pour un engagement individuel et collectif en matière d'égalité genre.
 - Une plateforme de concertation et d'échanges est mise en place pour discuter des activités réalisées dans les quatre communes de la préfecture des Lacs sur la prise en compte de l'équité genre dans les actions publique et politiques
- ✓ **Projet d'appui à la promotion de la gouvernance partagée dans la Préfecture du Bas-Mono au Togo** » financé par Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA).

La promotion d'une gouvernance partagée au Togo par le processus de décentralisation s'est concrétisée par l'organisation des élections locales le 30 juin 2019. L'élection dans 117 communes des 1527 conseillers municipaux dont 187 femmes nécessite un accompagnement afin de leur permettre d'une part de jouer efficacement leurs rôles et d'offrir des services de qualité, durables et inclusifs à leurs populations et d'autre part de soutenir ces dernières à contribuer au développement social et économique de leurs territoires et d'assurer la veille citoyenne.

C'est dans cette optique que le GF2D dans son rôle de promotion des droits humains et du renforcement du processus démocratique et l'ONG COSOL PG mettent en œuvre un projet intitulé "**Projet d'appui à la promotion de la gouvernance partagée dans la Préfecture du Bas-Mono au Togo**" dont l'objectif vise à contribuer à l'amélioration de la participation citoyenne des acteurs dans la gestion des affaires locales.

De façon spécifique cette action vise à renforcer le dialogue et la concertation entre la société civile et les pouvoirs publics locaux et améliorer les capacités des Organisations de la Société Civile en matière de plaidoyer et de suivi des actions publiques locales.

Principaux résultats obtenus

- Un diagnostic organisationnel a été réalisé avec pour objectifs spécifiques d'analyser le mode de fonctionnement de l'administration communale en identifiant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces, d'analyser les relations entre l'institution communale, la société civile locale, les acteurs publics
- Les capacités de 25 acteurs locaux dont 40% de femmes et 30% de jeunes sont renforcées sur la gouvernance partagée, la décentralisation, le genre et les droits humains, le contrôle citoyen de l'action publique
- 39 nombre de personnes dont 22 femmes, membres des associations et groupements de femmes et de jeunes, des CDQ et CCD ont pris part à la formation sur l'élaboration et la gestion de micro-projets

- Sept (7) meilleurs micro-projets ont été financés sur les 35 dossiers éligibles à hauteur de 500 000FCFA chacun pour renforcer la contribution des organisations communautaires au développement socio-économique des localités.
- Un cadre de concertation et de dialogue est mis en place dans les communes pour permettre aux populations, aux OSC de discuter et d'échanger avec les autorités locales sur le développement de la communauté.
- Six (6) émissions ont été animées sur la « Décentralisation et la gouvernance partagée » sur la radio Mokpokpo, (radio communautaire du Bas Mono) par des représentants des élus locaux des Communes de Bas Mono 1 et 2, des représentants des groupements

Programme des jeunes

Objectif du programme : Renforcer les capacités des jeunes filles et jeunes garçons sur les thématiques telles que le leadership, la culture de l'excellence, l'entrepreneuriat ou encore la culture de la paix et de la non-violence.

✓ Programme d'autonomisation des filles au Togo dans les Préfectures de Zio et Lacs, Carrefour International

Cette deuxième phase du programme de promotion du leadership des filles en milieu scolaire est exécutée dans 2 préfectures (Zio, Lacs) de la Région Maritime. La stratégie d'intervention est d'outiller les filles sur la santé sexuelle et reproductive, les violences afin qu'elles soient de relais auprès de leurs paires. Une approche expérimentée à la 1^{ère} phase de programme au cours de l'année scolaire 2017-2018 dans le Zio a permis de mettre en place des clubs de garçons pour le changement afin qu'ils soient des agents de changement et des leviers pour l'élimination des discriminations faites aux filles.

Au total vingt-cinq (25 clubs) dont 21 clubs d'autonomisation de filles ; 3 clubs de garçons pour le changement et un club mixte sont mis en place dans les préfectures de Zio et des Lacs.

En termes de résultats obtenus :

- Au total 377 jeunes membres des clubs avec 324 filles et 53 garçons (à raison de 15 personnes par club sauf 17 pour le club mixte) qui ont mené des activités de causerie éducative et de sensibilisation sur plusieurs thématiques étudiées dont les VBG, la SSR, l'environnement, les substances toxiques vecteur des comportements à risques chez les jeunes
- Dix-sept (17) enseignants dont cinq (5) femmes ont été formés pour l'accompagnement les élèves lors des activités d'éducation sur la santé de reproduction, la lutte contre les violences basées sur le genre, sur les droits humains et le leadership de la fille;

- une mission de capitalisation des trois ans d'activités menées par les clubs et d'élaboration de rapport PCV 2015-2020 est réalisée avec le chargé des programmes de Carrefour International.
- ✓ **Projet « Autonomisation des filles par les Tics » dans cinq établissements scolaires de la préfecture de Zio**

Le projet « Autonomisation des filles par les Tics » est un projet financé par 60 millions de filles via Carrefour International dans les établissements pilotes du programme d'autonomisation des filles au Togo et plus précisément dans cinq (5) établissements de la préfecture de Zio.

L'objectif du projet vise l'amélioration des performances scolaires des filles et garçons de 5 établissements scolaires de la préfecture de Zio. Les bénéficiaires directs sont 180 élèves, membres des clubs dont 150 filles et 30 garçons, 17 enseignants dont 5 femmes et les parents d'élèves formés ou non et les chefs d'établissements.

En termes de résultats obtenus :

- une tournée de remise de matériels (lave-mains, cache-nez, affiches liées aux mesures barrières aux établissements du projet a été effectuée pour la prévention de la pandémie au Covid 19.
 - Des travaux d'aménagements ont été lancés et des suivis effectués durant l'année 2020 auprès des chefs d'établissements et des personnes identifiées pour la réalisation des travaux sur les différents sites du projet : des salles devant servir de bibliothèque ont été aménagées pour le démarrage du projet (Salle CEG Tsévié 1 complètement terminée avec des chaises ; salle CEG Tsévié 3 complètement rénovée et pour les trois autres établissements, il reste à placer des brasseurs et en plus la peinture à Gati.
 - 180 tablettes et accessoires, 5 serveurs RACHEL et 180 chaises ont été acquis dans le cadre du projet,
 - Documentation et compilation des contenus numériques à télécharger sur RACHEL ainsi que des modules du manuel de formation des clubs d'autonomisation
- ✓ **Projet intitulé : Renforcement des ressources technologiques pour un environnement sans Covid 19**, financé par Québec Sans Frontière via Carrefour International.

Le projet vient en remplacement du projet « Non à la violence : les jeunes du Togo s'engagent contre la violence basée sur le genre » habituellement réalisé avec les stagiaires canadiennes pendant deux mois au Togo dans la préfecture des lacs. Financé par Québec Sans Frontière via Carrefour International, le projet a une durée de six (6) mois : du 1^{er} août au 31 janvier 2020 dans neuf (9) établissements de la préfecture des Lacs ont été dotés de matériels technologiques en vue de poursuivre leurs activités de sensibilisation avec leur pair et dans leur communauté.

En termes de résultats obtenus :

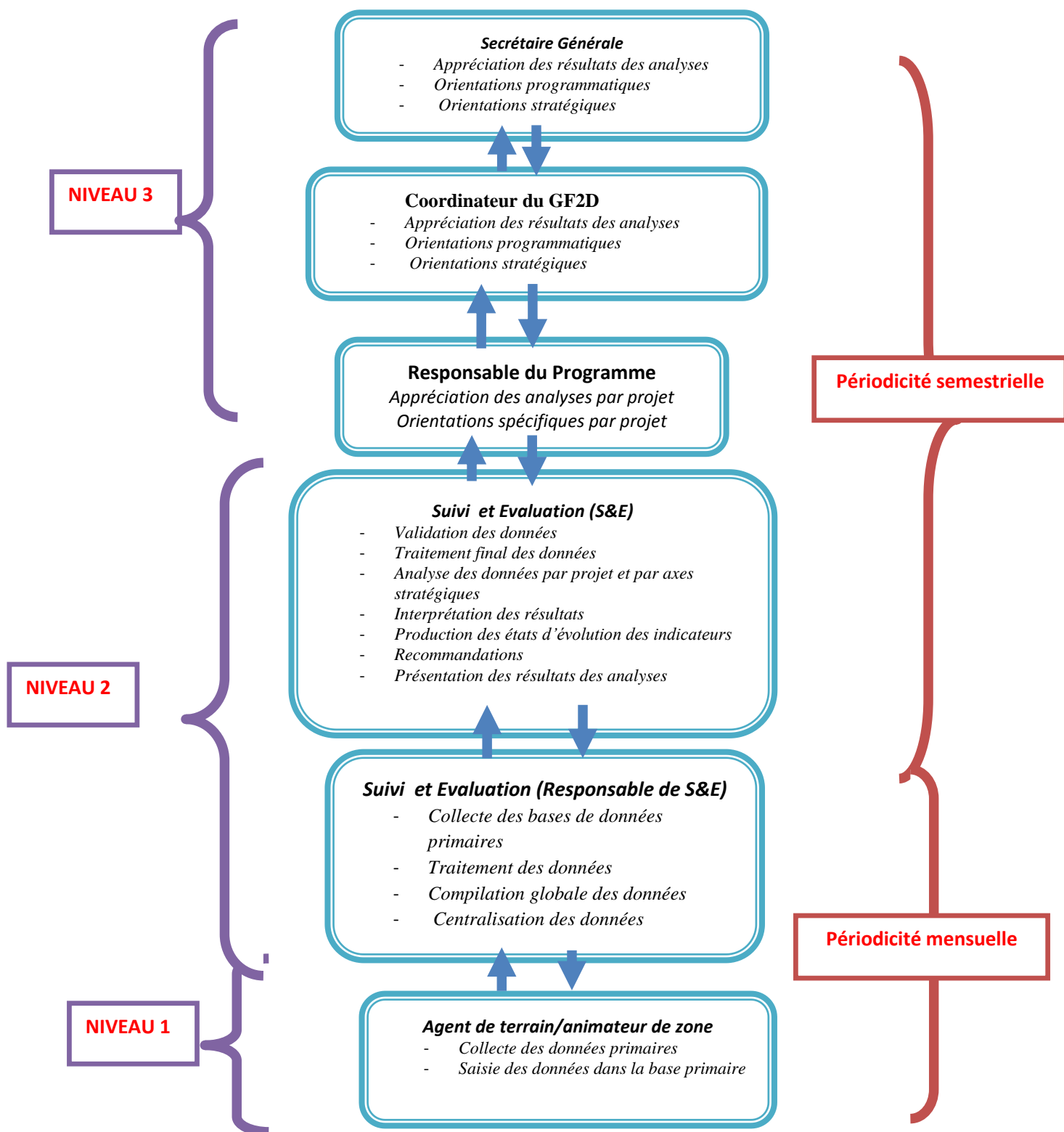
- Installation des kits de lavage de mains dans 9 établissements impliqués dans le programme d'autonomisation des filles dans la préfecture des Lacs (Gbodjomé, Kpémé, Zébévi, Anfoin, Hangoumé, Fiata, Atouèta, Ganavé et Agouègan)
- Dotation de neuf (9) établissements scolaires de matériels technologiques (ordinateurs, vidéo projecteurs, tableaux de projection, amplificateur de son, micros, clés USB)
- Formation des responsables des neufs établissements et des encadreurs l'utilisation des outils technologiques et des logiciels de communication en ligne
- Organisation de sessions de formations virtuelles pour les 150 élèves membres des clubs dans la préfecture des Lacs
- Conception – Diffusion de 4 -5 spots de sensibilisation sur les droits de l'enfant et les VBG par les élèves membres des clubs
- Renforcement des capacités d'intervention du GF2D par l'amélioration des ressources informatiques pour la communication et la formation à distance. Témoignages des bénéficiaires
- Les différentes formations ont touché au total 172 personnes : 122 filles membres des clubs d'autonomisation, 10 garçons membres du club de changement, 6 chefs d'établissements hommes, 11 encadreurs hommes et 3 encadreurs femmes

Suivi et évaluation des programmes/projets

Ce présent rapport s'articule autour des points suivants : le dispositif de suivi ; la performance globale du GF2D ; la performance au niveau des programmes et suivi et évaluation de quelques projets/programmes.

Le système de suivi- évaluation

Pour rendre le suivi et évaluation systématique un dispositif à plusieurs niveaux de collecte et validation des données est élaboré (le système ci-dessous).



Performance globale

Au cours de cette année, il est constaté une performance relative à un taux de plus de 100%. La capacité de la structure et surtout les différents secteurs à s'adapter à des nouvelles situations de gestions des projets dans la situation pandémique au covid-19 avec un développement des activités connexes telles que les dons des kits anticovid-19.

Evaluation des projets/ Programmes

Au terme de réalisation d'évaluation, au total 4 évaluations ont été réalisées dont deux finales, une évaluation ex-anté et une évaluation à mi-parcours. Les résultats de ces évaluations sont consignés dans les rapports et soumis aux responsables des programmes ou projets concernés.

N°	Evaluation	Commentaires
1	Evaluation finale du programme autonomisation de la jeune fille au Togo.	Les effets et changements induits par le programme ont été positifs dans la mesure où la performance scolaire des membres des clubs a évolué, une prise de conscience au niveau des filles et la réduction des taux de grossesses dans les établissements d'intervention du programme
2	Evaluation ex-anté du projet autonomisation des jeunes filles par des TIC	Accessibilité à l'internet faible, faible capacité d'utilisation de smartphone et d'ordinateurs
3	Evaluation à mi-parcours du projet « promotion de l'équité – genre dans la préfecture des Lacs	Elle a permis de faire l'état du niveau de mise en œuvre du projet et d'ajuster les objectifs en tenant compte des différentes difficultés identifiées et des risques qui n'ont pas été pris en compte.
4	Evaluation finale interne du projet « promotion de l'équité – genre dans la préfecture des Lacs	Elle a permis de mesurer les effets du projet sur les bénéficiaires qui sont entre autres : le changement de comportement des filles élèves, la prise de conscience. Au niveau des groupements des femmes, un renforcement des structures à travers les AG et le processus de reconnaissance officielle.

Service de la Communication

Objectif : Vise à constituer une identité et une visibilité fortes, d'affirmer les valeurs du GF2D en présentant une image cohérente.

- Conception de banderoles, visuels sur les programmes ;
- Appui à la mise en place de l'assistant virtuel AKOFA ;
- Recrutement des internautes et médias radios pour la vulgarisation des outils conçus ;
- Des capsules radiophoniques accompagnées d'une image-BD ont été réalisées ;
- 8 vidéos réalisées présentant des entrevues des participants aux différents ateliers ;
- Appui à l'organisation des ateliers de formation ;
- Le site web www.gf2dcriff.net du GF2D a été refait ;
- Des spots publicitaires sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ont été conçus en français et en langues nationales et diffusés sur des stations radios ;
- Un reportage avec TV5 Monde est réalisé sur le Centre d'écoute de Lomé et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ;
- Un documentaire a été également réalisé sur la même thématique et diffusé sur RFI ;
- Près de 640 articles rédigés et publiés et 410 reportages effectués ;
- 520 posts sur nos trois réseaux phares à savoir Facebook, Twitter et Instagram grâce à une synchronisation instantanée ;
- Des campagnes digitales ont été effectuées
- Des visuels et spots audio-graphiques et vidéographiques ont été conçus dans le cadre du projet d'assistance virtuelle AKOFA

Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes

- Retard dans la mise en œuvre des activités des programmes / projets en raison en raison des mesures restrictives prises par le gouvernement togolais pour la prévention de la pandémie du Covid -19 (l'état d'urgence sanitaire prolongé, le bouclage de certaines villes, la fermeture des frontières terrestres et aérienne, l'interdiction de regroupement de masse);
- Insuffisance des ressources humaines pour la collecte, le traitement et l'analyse des données informatisées au niveau des centres d'écoute et d'assistance juridique ;
- Absence d'infrastructures (hébergement temporaire) pouvant accueillir les victimes avant l'ouverture de toute procédure judiciaire :
- Augmentation des demandes des documents d'identité des femmes et des filles (jugements supplétifs, certificat de nationalité) face à l'insuffisance des ressources ;
- Indisponibilité permanente des ressources financières pour une réalisation systématique du suivi et évaluation des performances avec le respect de toutes étapes du dispositif
- Insuffisance de financement pour le passage à l'échelle de l'Académie de formation politique des femmes et jeunes filles en leadership politique

Perspectives

- Nouer des partenariats stratégiques avec les institutions étatiques et privées et les agences des nations unies pour le développement des programmes quinquennaux nationaux en matière de lutte contre les VBG, SSR, et la participation des femmes et des filles aux affaires publiques et politiques,
-
- Compléter le paquet de services aux femmes victimes de violences par la formation et l'appui à l'autonomisation économique des femmes
- Renforcer/redynamiser les réseaux des para-juristes dans les différentes préfectures du Togo
- Développer un programme quinquennal aligné sur le PND et les priorités nationales prenant en compte les ODD,

- Assurer le passage à l'échelle du programme d'envergure nationale en matière de l'engagement des hommes et des garçons en matière de SSRD et VBG ;
- Ouvrir une entente du GF2D à Kara afin de faciliter l'exécution et le suivi des programmes et projets
- Créer un cadre académique (centre de formation) pour la formation des femmes et jeunes filles en leadership politique
- Créer un centre d'hébergement temporaire pour les femmes et filles victimes de violences

Conclusion

La mise en œuvre des programmes ont permis au GF2D d'offrir de meilleurs services aux femmes et filles pour leur faciliter la jouissance de leurs droits et un accompagnement juridique. Il est important de renforcer les différentes interventions pour une prise en charge efficace des victimes des violences basées sur le genre. L'autonomisation économique des femmes a été renforcée à travers les formations et un appui financier pour permettre aux femmes de répondre à leurs besoins vitaux.

Des stratégies nouvelles et des axes innovants doivent-ils être identifiés. Les femmes et les filles doivent être accompagnées pour leur présence et leur participation effective dans les instances de prises de décisions dans toutes les sphères de la vie pour la jouissance et le respect de leurs droits.

**Nos remerciements à tous
nos partenaires
techniques et financiers**



**Groupe de réflexion et d'action Femme,
Démocratie et Développement (GF2D)**

B.P. 14455 Lomé Tel (228) 22 61 49 25.

E-mail: gf2dcriff2@gmail.com

Facebook : GF2DCRIF

Twitter : gf2dcriff